

● Juillet 1780 :

ADBR, C 1112, Lettre du 18 août 1780.

Un orage, survenu le 22 juillet 1780, dévasta la plus grande partie du terroir des Omergues [Viguerie de Forcalquier]. *"La grêle a enlevé la récolte de tous fruits quelconques et la grande inondation a changé toute la surface de ce terroir. Les preys, les jardins et les cheneviers scitués sur les bords de la rivière du Jabron (dont le pont a été endommagé) ne sont plus qu'un tas de gravier et de grosses pierres, et le reste de leur terroir a souffert les plus grands dommages"*. Plusieurs habitants avaient déjà abandonné le pays. Le rapport des experts décrit un spectacle de désolation, déclarant *"que le tiers du terroir a été emporté sans espoir d'être réparé"*. Au quartier des Morards, pour exemple, le fonds en prés et jardins appartenant à Joseph Arnaud était entièrement engravé à plus de 110 cannes en largeur. Il y avait des pierres sur 3 pieds de hauteur [1 mètre], de gros graviers *"parmi lesquels, ils s'en trouvent qui doivent peser environ dix quintaux"*. On ne pouvait plus distinguer, comme dans tout le quartier, la qualité des fonds, *"sy c'est vigne ou pred"*. Dans les fonds de Bonnefoy et d'autres, il y avait 15 000 cannes de terrain couverts de sables et en partie empierrés, plus de 2000 cannes emportées *"et le rocher se trouve à présent à découvert"*. Tous les arbres fruitiers, les jardinages et les cheneviers étaient détruits.

● Août 1780 :

ADBR, C 2095.

A La Bastide des Jourdans, un rapport fut fait ici *"sur un orage survenu vendredi 4 août 1780, sur les dix heures, de pluie et de grêle qui avait tellement grossi le torrent de L'Eze qui traverse le village, que les eaux étant sorties de leur lit que ce torrent ne pouvait contenir, avaient inondé et détruit plusieurs maisons du village et avaient noyé deux filles"*.

Le procès-verbal, confié à André Mouret, avocat à la Cour et juge du lieu, mérite la citation, par sa précision et la reconstitution quasi policière qu'il effectue des événements :

"Nous nous serions portés à la porte du village dite la Porte d'Aubette et sur le pont bâti sur le torrent de Leze, où passe le grand chemin qui vient de Beaumont et de Manosque, où étant, nous avons vû que ledit chemin avoit été embourbé d'environ deux pieds [50 cm], environ à cinquante cannes de long [100 mètres]; que les eaux du torrent de Leze avoient passé au-dessus du pont, à 1 canne d'élévation, sur le milieu, pour 4 pans d'élévation à la distance de 8 cannes du côté du midi et à pareille élévation à 21 cannes de distance du milieu dudit pont, du côté du septentrion d'icellui. Que ces eaux arrettées par le rempart du village étoient entrées dans icelui par la porte dite la porte d'Aubette, et s'étoient divisées partie dans la rue qui mène droit à celle de la maison curiale, et partie dans celle de la rue du Cléda. Que le parepiéd du fossé de la muraille du chemin où est construit ledit pont, de la hauteur d'environ 3 pans, avoit en partie été détruit et entrant dans la rue qui mène à celle de la maison curiale, nous aurions trouvé un tronc d'un vieux chêne blanc pezant environ 15 quintaux, que l'eau avoit débordé dans la ditte rue y avoit charrié, ainsi que Pierre Martin et Pierre Boyer, voisins et présents à notre descente, nous l'ont déclaré à serment. Nous avons vu que la Cour de la maison de Pierre Martin, la première qui se présente à la ditte rue, en venant de la ditte porte d'Aubrete, a été inondée de la hauteur d'environ 7 pans [1,75 mètre], que sa cave a été entièrement remplie et les tonneaux renversés, que de là, elle avoit passé dans la cave de Pierre Boyer dont elle avoit enfoncé la porte et enfoncé la muraille de séparation de la cave dudit Boyer d'avec celle d'Antoine Villémus, et emporté entièrement les décombres, trois vaisseaux et une tonne vinaire et que, passant ainsi dans la cave dudit Villémus, elle s'étoit fait jour en détruisant la muraille du côté du midi qui donne à la rue du Cléda et avait

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



entièrement détruit un tonneau vinaire qu'il y avoit, et revenue à la ditte eau qui conduit à celle de la maison curiale sur la même ligne que dessus, nous avons vu que les eaux étoient entrées dans la basse-cour dudit Villémus à la hauteur de 4 pans pour 20 de largeur qui est son embouchure, qu'elles ont submergé son écurie de la hauteur de 8 pans où se trouvèrent lors de cette inondation Marie Villémus et Marianne Sicard âgées d'environ 17 ans qui furent noyées par les dittes eaux, ainsi que ledit sieur Escoffier, icy présent, nous a déclaré à serment l'avoir constaté par un procès-verbal qu'il en dressa le 5 du présent mois courant".

Visite de la maison de Laurent Martin et celle de Bonicard, cordonnier : *"le premier nous ayant déclaré à serment que les mêmes eaux lui avoient emportées tout son fond de boutique et gâté la majeure partie de ses meubles. Le restant des maisons, à droite et à gauche de la rue qui va droit à celle de la maison curiale n'ont eu d'autres dommages qu'une inondation d'environ 4 pans [1 mètre] au rez-de-chaussée et leurs meubles mouillés".*

Plus bas, les visiteurs observent que les eaux du torrent de Leze étaient passées par-dessous la muraille de la basse-cour du nommé Rigaud, construite sur le bord dudit torrent, de l'élévation d'environ 12 pans [3 mètres] et qu'elles étaient entrées dans l'écurie du sieur Jean Aubert *"par le moyen d'une fenêtre élevée du lit du torrent environ 16 pans d'élévation d'icellui [4 mètres]"*.

"Revenus à la rentrée dudit pont et à l'issue d'icelui, nous aurions vu que les eaux, par leur abondance, étaient encore sorties du lit de ce torrent, qu'elles avaient passées par dessus la muraille qui sépare ledit torrent d'avec le village, à la hauteur de 9 pans, lesquelles eaux ainsi sorties s'étoient introduites dans la rue ditte Cléda et avoient dégorées dans la grande rue qui porte les eaux à l'extrémité dudit torrent".

Les experts visitent la série de maisons inondées de la rue du Cléda, les caves, les rez-de-chaussée : exemple, celle de sieur Barthélémy Sicard où le rez-de-chaussée fut inondé de 6 pans d'eau [1,50 mètre] et embourbé de 2 [0,50 mètre]. Dans la grande écurie du marquis de Limaye, inondée à la hauteur d'environ 6 pans, *"François Roche, son rentier, nous ayant déclaré à serment avoir été obligé, pour sauver les bestiaux, de les faire monter par un grand escalier, heureusement asses commode, pour les y faire monter".*

ADBR, C 2594, Placet et mémoire de la communauté de Gordes, 13 décembre 1780.

Au mois d'août, les terres du Lubéron sont ravagées. Une lettre de Grégoire, maire et consul de Gordes, au ton solennel était adressée au ministre, accompagnant un long rapport :

"Monseigneur,

Dans le nombre des communautés de Provence qui ont été dévastées par différents orages, Gordes est une de celles qui a souffert le plus de maux. Un quatrième orage que nous avons essuyé de plus que les autres, et plus affreux encore que les précédents, a totalement ravagé le terroir scitué en amphitéâtre".

Du long rapport, on extraira ici l'essentiel des informations.

Les deux premiers orages survenus sont ainsi datés du 5 août et du 11 août 1780.

Un premier rapport fut entrepris par sept experts, lesquels se révélèrent trop peu nombreux pour tout visiter : on leur adjoignit dix autres personnes. Ils se partagèrent les quartiers à visiter dans tout le terroir, dont il donnent d'abord la description générale suivante : *"Que le terroir de Gordes étant situé en pays montagneux, les trois quarts des terres et surtout les vergers d'oliviers sont soutenus par de hautes murailles en forme d'amphithéâtre, dont la majeure partie a été abattue ou ébranlée par l'impétuosité des eaux qui se sont jettées dans la plaine formant l'autre quart du terroir, qui est composé en prés, terres de bled et vignes qui ont été considérablement endommagés par des ravins qui en ont emporté ou engravé la majeure partie".* Le rapport, détaillé quartier par quartier, décompte les oliviers déracinés ou ébranchés, les ravines, la longueur des murailles emportées, des engravements.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



L'estimation totale montait à 123 369 livres.

ADBR C 1290, Lettre du 12 août 1780 et 13 août 1780.

Le 10 août, à Saint-Rémy-de-Provence, on déplorait un *"orage affreux"* qui venait d'arriver et l'on expliquait que, *"placés sur le penchant de montagnes fort élevées, nous recevons dans la plaine toutes les eaux qui s'y amassent et nous souffrons toutes les dévastations que l'impétuosité, jointe à ce volume, peuvent faire"*. Une autre lettre parle de *"l'immensité des eaux et la quantité des pierres et de gravier qu'elles entraînaient"*.

AC Saint-Rémy, BB 27, délibération du 6 février 1781, fol. 17

Secours de 2 000 livres accordé à la communauté pour les orages de 1780.

Archives de la Société Royale de Médecine, Académie de Médecine (Paris) carton 201, dossier 8, Observations d'Empereur.

De son observatoire de Saint-Saturnin-d'Apt, le médecin Empereur donne une description très détaillée du mois d'août 1780, qui confirme le caractère exceptionnel des phénomènes :

"Le 5, temps étouffé, couvert des gros nuages d'orage. Le matin, orage, grêle, tonnerres venant de l'O courant à l'E avec une brume épaisse, noire, qui arrêté par notre horizon [les montagnes], pressé alternativement par les quatre vents cardinaux, a donné une pluie par torrent, comme si on jettoit l'eau avec des sceaux et a duré une heure et demie, rien n'a résisté aux torrents descendus des montagnes et coteaux. Partout c'étoit des rivières qui ont emporté murailles, digues, arbres, terres.

Du 6 au 11, chaque jour, de gros nuages d'orage, allant de l'ouest à l'est et tous les jours il y a eu des orages quelque part au voisinage, ce que nous avons jugé par les tonnerres.

Le 11, S-E fort toute la journée et couvert à 3 heures du soir. L'Ouest était chargé de nuages fort obscurs et nous avons commencé d'entendre les tonnerres, le S-E continuait toujours de souffler. Sur les cinq heures à six heures du soir, nous avons vu approcher l'orage venant de l'ouest avec tonnerre et précédé d'un brouillon [sic] foncé, et nous paroissant perpendiculaire à l'horizon [jolie description d'un cumulonimbus]. Dans le moment, la pluie a commencé par un torrent comme celle du 5, avec des tonnerres épouvantables, des éclairs continuels qui avaient une couleur plus foncée, tirant sur le rouge, que les autres éclairs des autres années. Celui-ci a fait plus de ravages que le premier au sud-est du diocèse d'Apt. Il a duré environ une heure [...].

Ce mois, comme on voit, a été remarquable par les orages terribles que nous avons essuyé. Il y en a eu deux considérables et presque chaque jour même, avons été menacé. Ils sont tous venus du côté de l'ouest et à la suite du vent de sud-est. Ils sont venus le soir. Les vents ont toujours arrêté l'orage. Voilà pourquoi il[s] [ont] été si long[s], contre l'ordinaire des orages qui ne font que passer. Tout le mois nous avons eu un temps étouffé sans être fort chaud [...]. Les sources qui étoient à la veille de tarir sont devenues comme dans les années les plus pluvieuses, même après le premier orage, ce qui démontre la quantité d'eau qui doit être tombée pour faire couler les sources dans une pareille saison et après sept à huit mois de sécheresse".

ADBR, C 4695, Lettre à Necker [minute] du 13 novembre 1780.

Dans une lettre à Necker, du 13 novembre 1780, l'intendant remerciait par *"mille actions de grâces l'attention que vous avez eu la bonté de faire aux besoins des deux vigueries d'Apt et Tarascon dont les domaines ont été ravagés par des inondations"*.

120 000 livres avaient été accordées par le roi.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



BM Aix, ms 784, ms 491

Orage qui donne une pluie abondante, le 11 août, en Camargue : *"Le territoire qui étoit totalement à sec, de même que les marais et presque toutes les robines, par un effet de la sécheresse, furent dans un instant couvertes d'eau par le débordement subit du Vigueirat. Toutes les propriétés, soit en prés soit en vignes, qui sont long du Canal de Craponne sur la partie du nord, furent totalement inondées et les récoltes perdues"*.

Le territoire du Trébon et Plan du Bourg qui était à sec, ainsi que la plupart des marais furent dans un instant inondés. Plusieurs quartiers de la Crau ressentirent les effets de cet orage. Plusieurs petites maisons dans la campagne croulèrent, beaucoup de lièvres et de gibiers périrent. Le canal du Vigueirat déborda.

BM Arles, ms 1010, Livre de raison de Pierre de Mandon

Le livre de raison de Pierre de Mandon est plus explicite, tout en laissant une large place aux soucis et au point de vue du propriétaire, face aux intempéries et à leurs suites sociales et économiques.

1780 : Trois inondations dans le terroir d'Arles dans le temps où pour l'ordinaire c'est le temps le plus sec

"Depuis le 11 août jusques au 22 septembre, suivant de 8 en 8 jours, il a plu si abondamment que tout le terrain dit le Grand Trébon a été submergé des eaux de la hauteur d'environ 4 pans, plus ou moins, pendant trois fois de suite. Il y a eu une inondation à peu près de la même hauteur le 25 septembre. On permit de faire les vendanges. Les femmes vendangeuses demandaient jusques à 18 sols par journée, attendu la grande quantité des mouchérons [moustiques ?] qu'il y avait dans le terroir, que l'on ne pouvait pas aller. On disait que l'on n'avait pas vu un exemple semblable d'une si grande quantité de mouchérons dans tout le terroir d'Arles et l'on écrit de plus de 20 lieues à la ronde que jamais l'on n'avait tant vus. Dans toute la ville d'Arles, il y avait des petits feux de joie de paille mouillée pour faire de la fumée pour les dissiper.

Les vendanges du Grand Trébon n'ont pas pu se faire avec des charrettes, attendu que les chemins, partie était à l'eau et partie était si bourbeux que les charrettes ne pouvaient pas y passer. La vendange n'a été faite qu'à dos de mulet qui passaient sur les chaussées d'Arles à Tarascon et sur la digue de la vidange de la Roubine. Ce qui a fait que la vendange a été très chère. Des fouteurs de raisins demandaient plus de deux sous par cornue pour les fouler et même n'en avaient pas qui en avaient besoin, ce qui a fait une vendange très désagréable et le vin ne s'est pas vendu pour le dommage de ces pays".

CAILLET, Robert, Inondations à Carpentras, Carpentras, impr. Batailler, 1935.

Carpentras : Après un été très sec, la sécheresse prend fin le 15 août 1780, *"par un orage d'une telle intensité que tout fut noyé en quelques heures. L'eau ravina profondément le nouveau Cours de la porte de Mazan, renversa une partie de la muraille du jardin des Pères Capucins, dégrada la plupart des chemins et provoqua la crue immédiate des rivières"*.

Un mémorialiste anonyme écrivit : *"Le 16 août 1780, il pleut si fort que la rivière de l'Auzon déborda d'une façon que les vieillards ne l'avoient jamais vue si forte ; elle emportoit des terres et d'arbres, et elle tomba le pont d'arrosage qui est derrière les tanneries"*. Il aurait pu ajouter que les dégâts furent particulièrement importants près l'aqueduc, à la propriété dite *"Frascati"* appartenant aujourd'hui à Mlle Marie et M. Auguste Décor, et antérieurement à M. Fabre, dit *"Le Fignoleur"*, leur grand-père maternel [...]"

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



● **Septembre 1780 :**

ADBR, C 2594, Placet et mémoire de la communauté de Gordes, 13 décembre 1780.

Pour les orages des 7, 8 et 18 septembre à Gordes, les mêmes experts qu'en août furent commissionnés par la communauté pour vérifier les dommages arrivés derechef aux dates suivantes :

- la nuit du 7 au 8 septembre : un orage qui dura 14 heures
- le 18 septembre : un orage *"qui a duré pendant 9 heures"*

Ces experts ont déclaré que tout le terroir du dit Gordes a été totalement submergé, *"et que l'on ne sauroit entrer dans aucune propriété sans y trouver des dégradations considérables ; les sapiteurs locaux dont ils se sont servis les ont accompagné partout les larmes aux yeux ; ils ont trouvé la plus part des habitans de la campagne dans la dernière désolation, de sorte qu'ils ne voient pas à combien on pourrait estimer les dommages que tout le terroir a souffert, une légère description d'iceux démontrant asses qu'ils ne peuvent être évalués à leur juste valeur"*. Plusieurs bastides dont six sont nommées, avaient beaucoup souffert *"et ont manqué d'être entièrement ruinées et emportées par les torrens"*.

Il y eut :

- au moins 4 000 cannes [8 km] de murailles abattues et environ 5 000 cannes ébranlées.

- la majeure partie des arbres considérablement endommagée : plus de 500 oliviers, 200 mûriers, 20 gros noyers et 1 000 autres arbres, fruitiers ou non fruitiers, arrachés et emportés. Il y avait au moins 4 000 oliviers et autant d'arbres de toute espèce déracinés et la plupart meurtris par les pierres que les torrents et ravines entraînaient.

- la plupart des guérets, réparés et préparés pour les semailles, avaient été emportés, avec plus de 10 000 charges d'engrais que l'on y avait mis. Les possessions *"supérieures presque entièrement dénuées de leur terrain, et où l'on ne voit que le rocher à découvert"*. Ces plantations d'oliviers, précise-t-on, étaient la plupart vendues à rente constituée et assujetties à des hypothèques et des pensions. Les experts donnaient trois ans pour réparer les propriétés *"attendu que les guérets ayant été plusieurs faits et emportés, il ne reste dans les propriétés que des pierres, graviers ou argiles incapables de production avant que d'avoir reçu pendant quelques années la fermentation par les chaleurs et les gelées"* et de prévoir une disette pour trois ou quatre années.

- les vignes furent la plupart submergées, emportées ou engravées ; le peu de raisin restant pourrissait.

- les chemins, déjà deux fois réparés, étaient à nouveau très endommagés, avec *"précipices"*.

Ce deuxième rapport totalisait une estime de 250 000 livres. Avec les 123 369 livres du premier, au mois d'août, l'ensemble était donc porté à 373 369 livres.

"Et de tout ce que dessus avons dressé le présent rapport que les dits sieurs experts nous ont déclaré avoir fait suivant Dieu et leur conscience, avec vérité, sans support, connivence, ni partialité, en ajoutant que les dommages qui y sont par eux décrits n'y sont point exagérés, ni trop évalués".

Communication personnelle par Philippe Thoumas (Montélimar, 1998).

Une crue du Lez est aussi mentionnée, infligeant de grands dommages à Grignan et à Vinsobres, le 8 septembre de cette année 1780.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



ADBR, C 1269, Lettre du 25 janvier 1781 (La Roquebrussanne).

Dans le reste de la Provence, il est probable que les orages firent aussi des dégâts, comme en témoigne une lettre des consuls de La Roquebrussanne [Viguerie de Brignoles] : en septembre 1780, ils avaient adressé aux procureurs du pays un mémoire contenant la relation des dégâts occasionnés par un débordement des eaux. Les eaux emportèrent un pont, construit en 1780, sur l'Issole. On le remplaça par un pont de bois.

ADBR C 1269 Lettre du 25 Janvier 1781.

ADBR C 1290, Lettre du 20 septembre 1780.

De nouveau, à Saint-Rémy-de-Provence, dans ce même mois de septembre, on déplorait le ravage des eaux : *"nous avons eu avant-hier [18 septembre] une pluie encore plus abondante que les deux premières fois"* (Il doit s'agir de celles des 7 et 8 septembre. Cf. plus haut les mêmes pluies arrivées à Gordes). *"Tous les ouvrages faits à la grande route sont entièrement à recommencer [...]et, Messieurs, c'est encore pire dans les parties que nous avons fait tout a été détruit, emporté. Le plus affreux est le terrible spectacle que nous rencontrons partout"*. Le 16 octobre, encore, les consuls décrivent le chemin de Maillane absolument impraticable : les eaux y ont ouvert 3 ou 4 *"abismes"* [Cf. aussi les orages d'août à Saint-Rémy].

ADBR, 135 E BB 27, fol. 93.

Comme à Gordes, comme à Saint-Rémy, l'orage du 18 septembre fit des dégâts à Aubagne, où le Merlancon, affluent de l'Huveaune, fit une brèche à la voûte qui le recouvrait sous la grande rue, les eaux y amenant des engravements.

Bibl. Musée Arbaud, MQ 628, Livre de raison de Conrad Mouren, de Tarascon, t. I, fol. 55-v° et 56

"Le 7 septembre 1780, veille de Notre-Dame dans la nuit, il a fait la pluye la plus forte qu'homme vivant aye vu, ce qui le prouvât fut que le lendemain, jour de Notre-Dame, il y eut six pans d'eau au chemin de Laurade, les chaussées du cotté de Bourbon ont été à demy couvertes par les mêmes eaux pluviales car le Rhône étoit fort bas, la terre de Mr l'avocat Boutard en Jarnègues totalement couverte, enfin pour dégager et vuider ce volume immense d'eau pluviale, le fossé des baysses a surversé tout le jour avec une impétuosité étonante, au point que la promenade a été dégradée et déraciné tous les arbres le long dudit fossé, le pont en voûte dit des moulins n'a pas résisté eux heures (...), le fossé des baysses a coulé pendant huit jours, la muraille de frigoulet a esté dégradée pour 70 cannes longueur, en cinq différans endroits, les oliviers de la petite montagne ont beaucoup souffert, Boulbon a aussi beaucoup souffert".

AC Caumont, BB 18, délibération du 22 juillet 1781, fol. 80v°

Le conseil se plaint des *"inondations des eaux du mois d'août et septembre derniers"*.

AC Graveson, BB 14, délibération du 17 septembre 1780

"Les pluyes du mois d'aoust dernier et septembre courant furent si fortes que notre terroir fut totalement inondé".

ADBR, 110 E BB 27, délibération du 17 septembre 1780

Pluie du 8 septembre à Eyragues.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

ADBR, 110 E BB 27, délibération du 8 octobre 1780

A Eyragues, 95 livres 10 sols payés pour les réparations faites aux différents chemins de ce lieu, rompus et dégradés par les trois orages de pluie du mois de septembre.

ADBR, 122 E BB 7, délibération du 30 septembre 1780

ADBR, 122 E BB 8, délibération du 10 mars 1782

Les trois orages du 11 août, 8 septembre et 11 septembre 1780 ont occasionné des dégâts considérables dans le terroir de Noves. 2 400 livres sont reçues en indemnité.

AC Boulbon, BB 22, délibération du 18 février 1781

Le conseil de Boulbon prévient l'Intendant de dommages causés au terroir par les orages des 7, 8 et 18 septembre 1780.

AC Caumont, BB 18, délibération du 9 septembre 1780, fol. 58v°

"Les inondations des pluies qu'ils ont tout le temps de 8 septembre ont causé beaucoup de dommages dans les chemins de la montagne ainsi qu'à celluy de Cavaillon". Le curage du fossé du Mourgon est suspendu "attendu les desbordements des grandes eaux".

ACHARD, Paul, *Notes chronologiques sur les différentes inondations dont la ville d'Avignon et les lieux environnants ont eu à souffrir*, Avignon, Typ. de F. Seguin aîné, 1873.

8 septembre 1780. Grande inondation occasionnée par l'Ouvèze à Bédarrides. Sa date l'a faite désigner sous le nom d'inondation de Notre-Dame (d'après AC Bédarrides, BB 7).

ADAHP, 1 J 086, Registre d'observations du Docteur Sauteiron.

Le registre d'observations météorologiques du Docteur Sauteiron note les orages survenus l'été. A Manosque, orages le 4, le 5 et le 11 septembre. Le premier semble avoir été le plus fort, à propos duquel il note en marge : *"orage comme personne n'avoit jamais vu. Il renversoit les murs et déracinoit les arbres en emportant les terres"*. Le 12 septembre, encore *"orage affreux à Villeneuve [lès-Volx, départ. 04] avec grêle"*.

Dans ses *"Observations pour l'année 1780"*, Sauteiron ajoute qu'*"une grande sécheresse a régné dans cette année et elle n'a fini que par des déluges répétés dans toute la province, plusieurs lieux ont été ruinés par les terres qui ont été emportées, entre autres Saignon, Apt et Brignolles, des maisons renversées sur les habitans, des murailles écroulées ont fait périr beaucoup de monde"*.

BM Avignon, ms 5972 ou 6392 (H. Chobaut)

A Monteux, le 8 septembre 1780, forte crue de l'Auzon ; les eaux vont jusque dans le tabernacle de la chapelle Notre-Dame-des-Grâces.

A Mazan, les eaux entrèrent dans la partie basse de la ville : l'Auzon a pénétré dans Mazan par la porte de Pernes, à la rue basse ; heureusement la pluie avait cessé et les eaux pluviales ne se sont ainsi pas rencontrées avec celles de la rivière.

Au Thor, l'aubergiste déclare que la pluie torrentielle dans la nuit du 7 au 8 septembre 1780 a raviné le chemin de Carpentras à Avignon.

A Carpentras, le 5 mars 1781, prix-fait est donné pour enlever le sable et les graviers de l'inondation de septembre 1780 au pré des Cisterciennes de Carpentras, au moulin de Changue. L'Auzon avait aussi crevé en partie la chaussée qui protégeait le pré.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur